

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le douze décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 7

Nicole FAURE, Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Gilles GUINARD, Julien FIAT, Noël GARDEN, Béatrice FIAT

Absents excusés : Philippe GALL, Nathalie BOCQUERAZ, Christophe RUET

Procurations : Philippe GALL donne pouvoir à Gilles GUINARD

Nathalie BOCQUERAZ donne pouvoir à Andrée BOCQUERAZ

Christophe RUET donne pouvoir à Nicole FAURE

Votants : 10

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°2024-47 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire présente au conseil municipal les demandes de subventions reçues pour l'exercice 2025.

Associations	Objet	Montant demandé	Montant accordé
Oisans Solidaire	Fonctionnement 2025	200€	200€
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Fonctionnement 2025	400€	400€
Maquis de l'Oisans	Fonctionnement 2025	/€	300€
Oisans Ski Nordique	Fonctionnement 2025	300€	300€
ASSCO	Fonctionnement 2025	1 500€	1500€

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,
DÉCIDE de retenir les montants de subventions présentés ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

Le Maire,
Nicole FAURE

